Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 022-212203087-20261026-20261013_004-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor

COMMUNE DE SAINT JUVAT

:- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°004 _ FINANCES
Budget Lotissement Le Champ Pauvas 2026 – Décision modificative N°1

SÉANCE du 13 octobre 2026

Le treize octobre deux mille vingt-six, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique RAMARD, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15 - Nombre de membres présents : 14

Date de convocation : 09 octobre 2026

Date d'affichage : 09 octobre 2026

Étaient présents : ALLAIRE Jean-Paul, AUER Dominique, BAILLY Chantal, BONNAIRE Nicolas, BRETON Marianne, DELHOMEZ Laure, DELAUNE Hervé, DUMONT SAINT PRIEST Pia, GUIGNARD Cécile, LE GRAND Maxime, POULARD René, RAMARD Dominique, THIOULOUSE Paul, THOMAS Sylvie.

Était excusé et avait donné pouvoir : DANIEL Emilie qui donne pouvoir à BONNAIRE Nicolas.

René POULARD a été nommé secrétaire de séance.

Dans le cadre de la gestion du budget du Lotissement Le Champ Pauvas, il s'avère nécessaire d'apporter des ajustements budgétaires afin de tenir compte :

- De la régularisation d'une échéance d'emprunt de 2025

Décision modificative proposée :

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 022-212203087-20261026-20261013_004-DE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R- 71355 : Variation des stocks de terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	507.33 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**507.33 €**
D-608 : Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0.00 €	507.33 €	0.00 €	0.00 €
R- 796 : Transferts de charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	507.33 €
TOTAL D 043 : Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	**0.00 €**	**507.33 €**	**0.00 €**	**507.33 €**
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0.00 €	507.33 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	**0.00 €**	**507.33 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	1 014.66 €	0.00 €	1 014.66 €
INVESTISSEMENT				
D-3555 : Terrains aménagés	0.00 €	507.33 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	**0.00 €**	**507.33 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-168742 : Dettes - Collectivité de rattachement	507.33 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	**507.33 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	507.33 €	507.33 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		**1 014.66 €**		**1 014.66 €**

Vu la délibération 20260310_004 adoptant le budget Lotissement Le Champ Pauvas 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOPTE la décision modificative n°1 au budget Lotissement Le Champ Pauvas équilibré.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Fait et délibéré au lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures.
La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES CEDEX, ou par l'application télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr l'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.